

Accord de libre-échange avec l'Europe

**LES LIBÉRAUX REFUSENT D'ÉtudIER L'IMPACT SUR LES PRODUCTEURS
LAITIERS ET FROMAGERS**

Amos, le 24 novembre 2016 – Le député d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, est déçu de constater que le gouvernement continue d'ignorer les inquiétudes des agriculteurs; à preuve, il refuse d'étudier l'accord de libre-échange avec l'Europe en commission parlementaire.

Le Parti Québécois a déposé une motion visant à convoquer une commission parlementaire pour étudier l'impact de l'accord de libre-échange pour les Québécois, et en particulier pour nos producteurs laitiers et fromagers.

La motion se lit comme suit :

« Que la Commission de l'économie et du travail étudie l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, notamment l'impact sur l'industrie laitière et fromagère du Québec; Qu'à cette fin, la Commission entende toutes les personnes et tous les organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer; Que l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission; Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale. ».

« Le Parti Québécois a toujours maintenu que pour accepter l'accord de libre-échange avec l'Europe, les producteurs laitiers et fromagers doivent être adéquatement compensés par le gouvernement fédéral. Or, les compensations annoncées sont nettement insuffisantes. Il demeure primordial d'atténuer l'impact de l'accord sur nos producteurs », a déclaré le député d'Abitibi-Ouest.

« La mollesse du gouvernement libéral nuit à nos producteurs laitiers et fromagers. Le ministre de l'Agriculture est allé rencontrer son homologue fédéral et est revenu les mains vides. Ottawa n'a certainement pas l'intention de plier devant un gouvernement qui ne sait pas défendre ses agriculteurs », a-t-il rappelé.

« Ce refus du gouvernement n'est qu'un autre signe qu'il a abandonné les agriculteurs et les investissements neufs requis. Depuis leur arrivée, les libéraux ont coupé plus de 425 M\$ dans le budget alloué à l'agriculture. Le ministre Pierre Paradis, tout comme le premier ministre, refuse d'annuler ces changements qui vont augmenter les taxes foncières de 83 % des agriculteurs, pour des montants pouvant aller jusqu'à 3000 \$, voire 4000 \$. Nos producteurs en ont assez! Ils endurent depuis deux ans et demi un gouvernement qui les représente mal », a conclu le député François Gendron.

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse du député d'Abitibi-Ouest, François Gendron
819 444-5007